

Avis adopté

Séance plénière du 15 février 2023

Financer notre Stratégie Energie-Climat : donnons-nous les moyens de nos engagements

Déclaration du groupe UNSA

Alors que l'urgence du dérèglement climatique appelle dès à présent non seulement des engagements et des efforts soutenus et renouvelés mais aussi des besoins d'investissements considérables, l'avis, à juste titre, souligne leur caractère systémique, et la diversité des leviers d'actions dans un souci constant d'une lecture en termes d'efficacité climatique, sociale et économique.

L'UNSA souhaiterait à cet égard insister sur le rôle majeur que se doit d'occuper la puissance publique dans toutes ses prérogatives : le fameux Etat stratège planificateur et coordinateur de politiques publiques et d'axes programmatiques

Aussi, la préconisation relative à la création d'une loi de programmation des finances publiques pour la transition écologique et les préconisations relatives à une réforme de la fiscalité environnementale retiennent toute notre attention.

L'UNSA est aussi particulièrement attachée au rôle central de la puissance publique en tant que garante du développement d'alternatives viables, crédibles et surtout accessibles pouvant permettre aux citoyens et à la société d'évoluer vers les modèles durables de demain sans subir une double pénalité de situation.

A ce titre les préconisations sur une nouvelle trajectoire taxe carbone, et plus encore sur la plus-value foncière contribue à un juste rééquilibrage.

Orienter les investissements vers la transition écologique nécessite de transformer toute la chaîne décisionnelle des choix d'investissements tout en intégrant une évolution politique et opérationnelle du Pacte Européen dans ses priorités et orientations tant en politique budgétaire qu'en réglementations commerciales.

Au vu de la rigueur et de l'ambition des préconisations issues de cet avis, **l'UNSA votera le texte.**